

Lettre Création Comité VSS

Objet : Création du Comité Ethique, Déontologie et lutte contre les Violences Sexuelles dans le Sport

Pour la première fois, un Comité dédié à l'Éthique, à la Déontologie et à la lutte contre les Violences Sexuelles dans le Sport (VSS) est en cours de création au sein de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie.

Cette initiative témoigne de la volonté de la Ligue de prendre des mesures concrètes face à toutes les formes de violence dans le sport (verbale, sexiste, sexuelle, harcèlement...), en veillant à faire respecter les principes de déontologie entre dirigeants, athlètes, officiels, bénévoles, encadrants et parents.

L'objectif affiché est une politique de tolérance zéro face aux violences.

L'objectif de ce Comité est de sensibiliser et de prévenir les violences, et si nécessaire, d'écouter les victimes de manière bienveillante et sans jugement. Il s'agira également de prendre les décisions appropriées, d'éviter de minimiser les situations préoccupantes et de diriger les victimes vers les professionnels compétents.

Ses missions régionales :

- Relayer lorsque nécessaire, les signalements au niveau national.
- Contribuer à la diffusion d'une culture éthique et à la sensibilisation des clubs et acteurs locaux.
- Assurer, si besoin et sur mandat du CED, des missions de médiation au niveau régional, dans un esprit d'écoute, de prévention et d'apaisement des conflits, en dehors de tout cadre disciplinaire.

La Commission Ethique et Déontologie (CED) de la FFA met à disposition un accès direct à la CED sur le site suivant :

- www.athle.fr/federation/
 - Puis cliquer sur **ETHIQUE ET INTEGRITÉ** sur le bandeau à gauche. Vous aurez ainsi la possibilité de :
 - « **SIGNALER** » en emplissant une fiche de Signalement qui sera transmise directement à la référente éthique et intégrité de la FFA Fanny BENAI ou de lui envoyer un email à signalement@athle.fr
 - « **PREVENIR ET S'INFORMER** » (<https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=6954>)
- Vous trouverez toutes les ressources, les contacts des référents régionaux.

Il est important de signaler tout problème à la CED nationale. Une base de données est constituée et permet de constituer des dossiers si nécessaire lors des enquêtes. Le CED peut faire un signalement auprès du Procureur de la République (pénal), déposer une Information Préoccupante (auprès des CRIP et des services de Jeunesse et Sports des Départements) mais il peut aussi (si les 2 premiers n'aboutissent pas faute d'éléments), décider d'un conseil de discipline interne à la FFA et au nom du respect de la **Charte éthique et de déontologie de l'Athlétisme**.



NOS PARTENAIRES



Constitution du Comité Ethique et Déontologie de la LAO

Afin de garantir l'indépendance et l'impartialité de cette démarche, un appel à candidature est lancé auprès des clubs et comités d'Occitanie avec pour but d'avoir un représentant de chaque département. À ce jour, il est constitué :

- **Laure WATEAU**, Présidente du Comité Ethique et Violence Sexuelles dans le Sport (VSS) à la LAO, membre du Comité 34, présidente du Lunel Athlétisme (département 34)
- **Jean-Alain AUTUORI**, Président commission des statuts et des règlements à la LAO, (département 30)
- **Elisabeth LAGIER**, membre du Comité Directeur de la LAO, Vice-présidente du Comité 81, membre du Comité 81, ECLA Albi (département 81)
- **Cathy TRAUCHESSEC**, membre de la LAO, (département 48)

Il est demandé aux personnes intéressées pour intégrer ce Comité Régional, de fournir une lettre de motivation et d'avoir fait une formation VSS (ou de s'engager à la faire dans l'année) et de l'envoyer à Laure WATEAU (laure.wateau@gmail.com).

Au niveau départemental, les référents élus, ci-dessus, peuvent constituer une équipe de personnes formées (ou s'engageant à se former) aux violences, à l'éthique et la déontologie.

Action à mettre en place au niveau de l'Occitanie

- **Sensibilisation des clubs** : Il est proposé de demander aux clubs d'afficher les outils de communication suivants (A minima le « **Réglo'Sport** », « Dans le sport, zéro tolérance pour les violences » et autres affiches au choix téléchargeables sur le site suivant :
➔ <https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=6954>
- **Communication officielle** : Un courrier officiel de la Ligue sera envoyé pour rappeler l'engagement de tolérance zéro lors des manifestations sportives et compétitions, en insistant sur la nécessité d'arrêter les violences verbales (non-décréditation des officiels devant athlètes et/ou entraîneurs, signalement systématique des incidents dans les rapports de compétition, promotion de la bienveillance, suppression des discours sexistes...).
- **Formation des clubs** : Il est également envisagé d'encourager les clubs à former leurs équipes (encadrants, athlètes et adhérents) sur ces enjeux. La Ligue pourrait, dans ce cadre, envisager un soutien financier pour les clubs qui en font la demande ou envisager d'autres formes de valorisation.